

Fiche comptable pour le moulin

Année 2006 Novembre

Mois	Jours travaillés	Gasoil	Huile	Meunier heures	Technicien	Pièces rechange	Nbre moutures	% budget	Entrées			
Budget mens	22	25000	3033	18000	625	625	1760		88'000.00	*1 Totaux	*2 Gas.Mout	Observations
Budget jour							80		4'000.00			
1	1						28	35	1'400.00			
2	1						90.2	112.75	4'510.00			
3	1						67.9	84.875	3'395.00			
4	1						64.3	80.375	3'215.00			
5	1	10150					108.3	135.375	5'415.00	358.7	28.30	
6	1						58.8	73.5	2'940.00			
7	1						55.1	68.875	2'755.00			
8	1						92.5	115.625	4'125.00			
9	1						47	58.75	3'350.00			
10	1	10150					76	95	3'800.00	329.4	30.81	
11	1						21.4	26.75	1'070.00			
12	1						61.7	77.125	3'085.00			
13	1						59.4	74.25	2'970.00			
14	1						70	87.5	3'500.00			
15	1						31.4	39.25	2'570.00			
16	1						56.2	70.25	2'810.00			
17	1						61.4	76.75	3'070.00			
18	1						101.1	126.375	5'055.00			
19	1						97.4	121.75	4'870.00			
20	1	10150	4800				61.6	77	3'080.00	621.6	16.33	
21	1						105.2	131.5	5'260.00			
22	1						122.1	152.625	6'105.00			
23	1	10150					86.7	108.375	4'335.00	314	32.32	
24	1						70.3	87.875	3'515.00			
25	0							0				
26	0							0				
27	1						45.1	56.375	2'255.00			
28	1						30.5	38.125	2'525.00			
29	1						53.5	66.875	2'675.00			
30	1	10150					69.4	86.75	3'470.00	268.8	37.76	
31	0							0				
Totaux	28	50750	4800	0	0	0	1892.5		97'125.00			

Mois	Jour travaillé	Gasoil	Huile	Meunier heures	Technicien	Pièces rechange	Nbre moutures	% budget	Entrées			
Budget mens	22	25000	3033	18000	625	625	1760		88'000.00	Totaux	Gas.Mout	Observations
Budget jour							80		4'000.00			
Totaux	28	50750	4800	0	0	0	1892.5		97'125.00			
	quantité journalière limite de moutures ce mois						63					
	moyenne annuelle journalière selon le budget						86					
% Budget	127.27	203	158.259	0	0	0	107.53		110.37			
Charges du mois								CFA	55'550.00			
Recettes du mois								CFA	97'125.00			
Résultat								CFA	41'575.00			
A déduire salaire des meunières								CFA	18'000.00			
A déduire								CFA	0.00			
A déduire								CFA	0.00			
Solde								CFA	23'575.00			
Solde en caisse								CFA	23'575.00			
Solde à nouveau								CFA	23'575.00			
	le nombre devrait être en- dessous de 100%											
	le nombre devrait être en- dessus de 100%											
	le pourquoi est à éclaircir											
*1	Nombre de moutures jusqu'à ce jour											
*2	Prix du gasoil par moutures jusqu'à ce jour et depuis le dernier achat de gasoil											

Remarques pour le mois de novembre 2006

1. Bravo aux femmes qui travaillent au moulin, elles travaillent dans la bonne direction
2. Les chiffres nous montrent cependant quelques points qu'il faut éclaircir pour le bon fonctionnement du moulin
 - 2.a La consommation de gasoil est à 203% du budget fait en rapport des chiffres que l'on nous a donnés. Nous avons constaté qu'il fallait approximativement 3 min pour 3-4 moutures hors nous constatons de les CFA 10150 de gasoil sont consommés pour un nombre de moutures entre 16,33 et 37,76 moutures. La différence est trop importante pour être acceptable. Il y a donc un problème qu'il faut trouver et résoudre. Ce problème peut venir d'un mauvais réglage de la machine, d'une mauvaise organisation du travail (la machine peut tourner dans le vide) ou d'un autre problème à trouver en urgence.

Il m'est impossible de retomber sur mes jambes, les chiffres ne correspondent à rien pour l'instant. Voici mon calcul:
Prenons un calcul exagéré de 4min pour 3 moutures et une moyenne comme indiquée de 2 heures par jours.
28 jours de travail en novembre à 2 heures = 56 heures de travail ou 3360 minutes
Sil faut 4 min pour 3 moutures nous aurions donc dû moulinier:
3360 minutes : 4min = 840 x 3 moutures soit 2520 moutures au lieu des 1893 moutures effectuées
Soit une différence de recettes de CFA 31350

3. La colonne meunier doit être remplie en indiquant chaque jour le nombre d'heures effectuées
4. Le contrôle comptable nous indique, par rapport au budget et au nombre de jours travaillés, le seuil limite, en l'occurrence 63.
Les jours où il y a moins de moutures doivent avoir une explication plausible (voir les cases en rouge)
5. Comme discuté, il n'y aura pas de remboursements en novembre et en décembre, c'est pourquoi l'amortissement n'est pas déduit.
Ceci sera le cas dès janvier 2007
6. le salaire des meunières a été dégagé selon le budget. Je crois qu'il faut, pour commencer ne pas trop s'en éloigner, mais soyez confiants nous vous dirons de suite si nous pensons qu'elles peuvent retirer plus en vue des budgets et des réserves à effectuer. De façon à ne pas trop compliquer, je vous propose d'en rester là. Au fur et à mesure de l'évolution je me permettrai de rentrer plus à fond et de vous en faire connaître le pourquoi.

Salutations à vous tous et bonne année à tous , Michel